

FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT

✓ **Public** Toutes personnes participant au CHSCT (élus et non-élus).

✓ **Objectifs**

Développer les capacités des participants à :

- se situer en tant que membre du CHSCT (rôle et missions), dans le CHSCT, dans l'entreprise
- s'impliquer dans la politique de prévention de l'entreprise,
- déceler et analyser les risques professionnels et les conditions de travail,
- recueillir les informations nécessaires à l'exercice de leurs missions,
- proposer des mesures préventives ou correctives en les argumentant,
- Organiser et actualiser une documentation simple et adaptée à l'entreprise.

✓ **Programme**

Séquence 1 : « Savoir se situer en tant que membre de CHSCT »

1. Le(s) Rôles et prérogatives du CHSCT

Conditions d'existence du CHSCT
Le(s) Rôle(s) et mission(s) du CHSCT
Le(s) rôle(s) du secrétaire du CHSCT
Les acteurs de la prévention du risque professionnel

2. La réglementation et le CHSCT

Les aspects réglementaires de la sécurité
Les responsabilité(s) en matière de sécurité
Le rôle et les responsabilités de l'employeur

Séquence 2 : « Savoir s'organiser dans l'action »

1. Les moyens du CHSCT

Connaître les moyens d'action collectifs et individuels du CHSCT
Savoir communiquer autour du CHSCT

2. Le fonctionnement du CHSCT

Connaître le déroulement des réunions : ordre du jour, préparation, procès verbaux, comptes rendus,
Savoir réaliser les visites d'établissement
Savoir réaliser des enquêtes

Séquence 3 : Savoir appréhender la problématique de l'AT/MP et/ou CT dans toutes leurs composantes.

1. Les notions à acquérir : accident, incident, maladies professionnelles...

Savoir définir les accidents du travail/trajet, les maladies professionnelles, les coûts humains, directs et indirects, l'arrêt de travail...

2. Les différentes composantes d'une situation de travail

L'analyser du travail réel par l'observation des situations de travail

Différence entre le travail prescrit, les exigences de la tâche, l'activité réelle

L'observation de la situation du travail réelle : les faits observables, les facteurs générés par la situation de travail...

Les différentes composantes d'une situation de travail : la conception du poste de travail, la tâche, les ambiances physiques, sonores, thermiques....

Relation entre accident de travail et situation de travail :

Quelques définitions : les notions de danger, de risque, de situation dangereuse

La pluricausalité de l'accident du travail

L'analyse de l'accident du travail : pourquoi ?, comment ?, quand ?...

Séquence 4 « Savoir dialoguer de manière constructive »

1. Savoir réaliser une méthode d'analyse des accidents : la méthode de l'arbre des causes

Le recueil des faits

La construction et analyse de l'arbre des causes

Proposer des solutions d'améliorations

2. De l'identification à l'évaluation des risques professionnels

Identifier des situations dangereuses et l'évaluation du risque en termes de gravité, de fréquence

Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels,

Proposer des actions d'amélioration en matière de sécurité et de conditions de travail

3. Savoir communiquer

Les différents moyens et modes de communication, les différents outils de communication

Mettre en place un ou plusieurs canaux de communication

Séquence 5 « Etre capable de participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise »

1. Les actions du CHSCT

Le règlement intérieur,

Les actions de formations,

Les plans de prévention,

Les actions face à l'handicap, Les actions face à l'égalité hommes/femmes...

2. La prévention et la coordination des risques liés aux entreprises extérieures

La coordination des risques,

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,

Le protocole de chargement et de déchargement,

Le permis de « feu »...

Durée 🕒

3 jours pour les entreprises de moins de 300 personnes.

Méthode pédagogique 🧑🏫

Apports didactiques – Travaux en sous-groupes – Audio-visuel – Echanges d'expériences – Mises en situation : par groupe les stagiaires effectueront des études de cas, des exercices relevant du CHSCT.

Option : Une visite de l'entreprise, d'une demi-journée peut être prévue. Cette visite est un exercice pratique de repérage des installations tant sur le plan de la sécurité que sur le plan des conditions de travail et de l'ergonomie. Cet exercice est réalisé dans l'esprit du rôle et des missions des membres du CHSCT.